

# Décision 03-D-68 du 23 décembre 2003

relative aux pratiques mises en œuvre par le  
Centre National des Professions de  
l'Automobile (CNPA) dans le secteur de la  
distribution automobile

Posted on: 09 janvier 2004 | Secteur(s) :

**DISTRIBUTION**

---

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

#### Origine de la saisine

Syndicat des Professionnels Européens  
de l'Automobile (SPEA)

#### Dispositif(s)

Injonction de publication  
Pratique établie  
Sanction pécuniaire

#### Entreprise(s) concernée(s)

Centre National des Professions de  
l'Automobile (CNPA), Crédit de l'Est,  
Républicain Lorrain, Auto Import SA

---

# Lire

le texte intégral de la décision

91.04 Ko